

ARTS, LETTRES, LANGUES

Licence Arts plastiques parcours Métiers des arts et de la culture

Licence Arts plastiques



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Établissement
Université Paris
1 Panthéon-
Sorbonne

Présentation

La Licence Arts plastiques parcours « Métiers des Arts et de la Culture » (L3 MAC) a pour objectif d'apporter aux étudiant·e·s des connaissances spécifiques aux professions culturelles et utiles à leur insertion future dans le champ culturel.

Le cursus s'articule autour d'**enseignements dispensés tant par des professionnel.le.s de la culture que des enseignant.e.s-chercheur.euse.s**. Ces enseignements abordent la **culture sous une vision élargie** : des arts visuels au spectacle vivant ou à la musique, des lieux labellisés aux tiers-lieux ou aux festivals. Toute forme culturelle peut être étudiée lors des cours.

Les enseignements dispensés se divisent en **quatre grands ensembles de connaissances**. Un premier groupe d'**enseignements théoriques** permet aux étudiants aux cursus très divers une remise à niveau sur les grands enjeux inhérents au monde de la culture aujourd'hui. Un deuxième ensemble de cours est dédié à l'**administration et la gestion de lieux et d'événements culturels**. Un troisième aborde les ressorts de la **programmation culturelle** et un dernier s'intéresse tout particulièrement à la **question des publics**. Il est par ailleurs demandé aux étudiant.e.s d'effectuer un **stage d'au moins 250h** afin d'amorcer leur insertion professionnelle.

Le dispositif d'accompagnement pédagogique, fondé sur l'écoute et le partage, privilégie la diversité et s'adapte à

chaque étudiant·e pour l'aider à construire et exprimer son projet professionnel. Ceci est facilité par l'effectif réduit de la promotion. De plus, la L3 Métiers des Arts et de la Culture utilise **diverses méthodes pédagogiques**, comme les classes renversées, la participation aux projets, les ateliers de mise en situation, l'évaluation peer-to-peer.

Objectifs

Ce début de parcours professionnalisant vise à **éveiller la conscience des étudiant·e·s**, susciter leur engagement et préparer leurs candidatures aux Masters dédiés à ces questions, notamment le Master Direction de Projets ou d'Établissements Culturels de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Intervenants

Thomas CARTERON, Responsable de la communication - La Station - Gare des Mines

Marco Renzo DELL'OMODARME, MCF Paris 1 – École des arts de la Sorbonne

Anouck DURAND GASSELIN, Photographe

Anaïs FEYEUX, MCF Paris 1 – École des arts de la Sorbonne



Christophe GENIN, PR Paris 1 – École des arts de la Sorbonne

Richard GLEDHILL, Enseignant en langue anglaise

Julie HERAUT, Responsable des expositions et de la recherche
– Le Bal

Lauriane HERVIEUX, Secrétaire générale – Fondation Henri
Cartier-Bresson

Arnaud IDELON, MAST Paris 1 – Co-directeur du Sample
(Bagnolet) et directeur de Ancoats (Bobigny)

Marine RANOUIL, MCF Paris 1 – École de droit de la Sorbonne

Romuald RIPON, Chef de projet / Conduite et pilotage d'études
sociologiques - Centre National de la Fonction Publique
Territoriale

Valentin TOQUÉ, Responsable musique - La Station - Gare des
Mines

Programme

Et après

Conditions d'admission

Le nombre d'inscriptions en L3 MAC est limité à une trentaine d'étudiants sélectionnés sur dossier par un jury.

Après un tronc commun en L1 et L2 d'Arts plastiques ou une autre formation équivalente à deux ans d'études post-bac, le parcours en L3 propose une spécialisation pour les Métiers des Arts et de la Culture. La formation est ouverte à des étudiant.e.s venant de tous domaines : classes préparatoires aux grandes écoles, histoire de l'art, économie, gestion, langues, etc.

Les étudiant.e.s de chaque promotion sont sélectionné.e.s sur dossier. Le jury prête une attention particulière à la diversité

des profils, la complémentarité des parcours de formation et la pertinence des projets professionnels.

Contact(s)

Poursuite d'études

La Licence 3 MAC, reconnue par les institutions culturelles partout en France, ouvre sur des secteurs d'activité divers, comme les établissements publics ou privés, les fondations, les associations, pour des fonctions touchant, entre autres, à l'administration et la gestion de lieux et d'événements culturels, la programmation, la communication et la médiation culturelle, ou la recherche de mécénat.

La Licence 3 MAC est le début d'un parcours à finalité professionnelle mais qui doit s'enrichir d'apports théoriques et de recherche universitaire. Il est vivement conseillé de prolonger ce parcours par une entrée en Master 1 Parcours Direction de projets ou établissements culturels et d'envisager également la suite avec un Master 2 Parcours Gestion des Arts et de la Culture, Master 2 Parcours Sciences et techniques de l'exposition ou Master 2 Parcours Projets culturels dans l'espace public.

Insertion professionnelle

Principaux secteurs d'activité :

- Filière culturelle dans les différents secteurs de la fonction publique (d'État ou territoriale) ;
- Institutions culturelles, publiques ou privées ;
- Fondations et mécénat d'arts ;
- Structures associatives développant des activités socio-éducatives, socioculturelles ou en rapport avec l'art ;
- Sociétés de conseils et de médiation culturelle ;
- Presse et édition spécialisées.

Métiers ou fonctions accessibles aux diplômés :

- Chargé.e de production ou de programmation culturelle ;



- Management de la culture ;
- Administrateur.rice adjoint ;
- Animateur.rice de projet culturel ;
- Collaborateur.rice des métiers de la médiation culturelle ;
- Conseiller.ière en développement local (dans le cadre de programmes de développement culturel...) ;
- Conseiller.ière territorial.le ;
- Chargé.e de communication ;
- Chargé.e de recherche en mécénat.

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Paris



Admission

Organisation

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

PHILOSOPHIE DE L'ART : Ce cours vise à transmettre aux étudiantes et étudiants, dont peu ont étudié la philosophie, des notions fondamentales propres à former leur jugement, à ordonner leur pensée et à leur donner des éléments de réflexion applicables en milieu professionnel.

HISTOIRE DES ARTS : Le cours a pour objectif de faire comprendre aux étudiant.e.s le rôle que peut jouer l'histoire des arts dans leur pratique professionnelle future et les méthodes d'analyse et d'études propres à cette discipline.

INSTITUTIONS CULTURELLES : Ce cours vise à comprendre le fonctionnement de la culture en France aujourd'hui et à identifier les institutions culturelles et le rôle joué par chacune. Seront notamment abordés l'organisation actuelle des politiques publiques entre ministère de la Culture et collectivités territoriales, les enjeux de ces politiques publiques aujourd'hui, les missions des institutions culturelles publiques et les différences de fonctionnement entre le public et le privé.

LANGUE VIVANTE OBLIGATOIRE : ANGLAIS : Cours de mise en pratique en langue anglaise des connaissances travaillées dans les autres cours de la formation : nous étudierons la médiation culturelle dans les musées, les études culturelles et l'art (philosophie et sociologie de l'art), les institutions culturelles (théâtre, cinéma, musées) dans le monde anglophone.

ANGLAIS SPÉCIFIQUE APPLIQUÉ AUX MÉTIERS DES ARTS ET DE LA CULTURE : Ce cours prépare les étudiant.e.s à la communication professionnelle orale en anglais, en leur permettant d'acquérir un vocabulaire spécifique, mais également d'affiner leur pratique de la communication verbale et non-verbale (écoute, résolution de conflits) et de développer une connaissance fine des cultures d'entreprise et des conventions sociales propres aux aires géographiques anglophones.

ADMINISTRATION ET GESTION

ÉCONOMIE DE L'ART ET DE LA CULTURE : LES MODÈLES ÉCONOMIQUES DES STRUCTURES CULTURELLES : Ce cours constitue une introduction aux enjeux économiques des structures culturelles dans leur diversité (statuts, ancrage disciplinaire, territoires...). Au programme du cours : analyse des missions de lieux culturels, modèles économiques, financements endogènes et exogènes, recherche de financements, diversification des ressources, évaluation.

GESTION ET ADMINISTRATION DES LIEUX CULTURELS : Ce cours est une introduction à l'administration et à la gestion d'une institution culturelle de droit privé. Il a pour objectif la bonne compréhension des missions et des enjeux d'une structure culturelle (statut juridique ; gouvernance ; responsabilité des dirigeants ; gestion sociale, budgétaire, juridique ; développement...) et l'acquisition de premiers outils de gestion.



DROIT DE LA CULTURE : LES BASES DU DROIT : Le cours a pour objet de familiariser les étudiants avec l'environnement juridique. Il s'agira d'étudier, les bases du droit : d'où vient la loi ? Pourquoi est-elle obligatoire ? Quels sont les tribunaux compétents en cas de litiges ? Cela étant acquis nous nous intéresserons plus particulièrement à deux branches du droit. D'une part, le droit des biens qui régit notamment le droit de propriété ; d'autres part, le droit des contrats qui organise la circulation des biens (vente, location, achat...).

PROGRAMMATION ET PRODUCTION CULTURELLE

MANAGEMENT DE PROJETS : LA PRODUCTION D'UN PROJET ARTISTIQUE DE SPECTACLE VIVANT : Comment un.e porteur.se de projet dit « producteur.ice » peut-il/elle accompagner un.e artiste qui sollicite son aide pour la réalisation de son projet artistique ? Parcours des grandes étapes de la production à l'exploitation dans le spectacle vivant (théâtre, cirque, danse, concert) à travers le paysage culturel français, ses institutions publiques, ses métiers, ses responsabilités, ses droits et ses outils.

PROGRAMMATION CULTURELLE : Ce cours alterne entre apports théoriques (diagnostic de territoire, décryptage de l'environnement politique, choix programmatiques, modèles économiques d'événements culturels, écriture du projet artistique et culturel, définition des formats, définition de la ligne artistique, dispositifs d'action culturelle, mise en récit de la programmation...) et mise en pratique par le prototypage d'un événement culturel.

PRODUCTION D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS : CONCEVOIR ET PRODUIRE UNE EXPOSITION : L'objectif de ce cours est de transmettre aux étudiant.e.s les connaissances de base et repères relatifs à la conception et à la production d'une exposition. Envisagées sous un angle à la fois méthodologique et pratique, les douze sessions présenteront toutes les étapes nécessaires à la construction d'un projet d'exposition

PRATIQUE D'UN ART : LA PHOTOGRAPHIE : Axé autour de recherches sur la série, l'inventaire et de la collection, ce cours de photographie est un cours de création personnelle. En expérimentant la photographie argentique au laboratoire noir et blanc et en étudiant l'histoire de la photographie du 19^e s à nos jours selon cet axe, il s'agit d'acquérir une culture et un recul critique sur le monde des images et les enjeux de pouvoir cachés.

PUBLICS

THÉORIES DE LA MÉDIATION ET DE LA MÉTA-MÉDIATION : Dans ce cours nous nous engagerons dans une étude des théories de la médiation et de leur articulation aux théories de la culture. Avec une approche critique, ancrée à la fois à la philosophie de la culture et aux cultural studies, ce cours se propose d'aborder la question de la médiation à travers la mise en lumière des rapports de pouvoir qui structurent la réception des produits culturels.

COMMUNICATION CULTURELLE ET MÉDIAS : Le cours vise à sensibiliser aux enjeux de la communication culturelle. Il sera question de mettre au clair quelques notions théoriques fondamentales, de partager un ensemble de bonnes pratiques et de points de vigilance et de tenter de définir comment une stratégie de communication peut se concevoir en écho aux enjeux éthiques et esthétiques d'un projet culturel.



ÉTUDES DES PUBLICS: TECHNIQUES D'ENQUÊTE : Le cours cherche à faire comprendre les apports et les limites inhérentes à la démarche d'enquête, ainsi que les problèmes méthodologiques posés par le recueil des données sur le terrain. Il est articulé autour de deux objectifs complémentaires :

1. Connaître les principales techniques utilisées dans les enquêtes en sociologie de la culture, que celles-ci soient de nature quantitative (questionnaires) ou qualitative (entretiens, observations), leurs apports et aussi leurs limites. Ce travail pourra également s'effectuer à travers la participation à un projet d'enquête collective portant sur les publics d'un établissement culturel.
2. Être en capacité d'élaborer un projet d'enquête à partir d'une problématique pouvant concerner les pratiques des publics dans différents domaines (spectacles, patrimoine, numérique, etc.).

STAGE (250 heures minimum)

Au niveau du L3, un stage fait partie de la formation et est obligatoire. Dans le secteur culturel, il permet à l'étudiant d'affiner le secteur culturel dans lequel il souhaite construire son avenir professionnel et de mieux comprendre les structures du monde de la culture. Un rapport de stage est exigé en fin d'année. La formation bénéficie de nombreux réseaux et accompagne l'étudiant dans ses recherches.

